

Commune de La Chapelle en Vercors

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL Séance du 18 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit avril le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle en Vercors étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacky CASASNOVAS, Maire.

Conseillers en exercice : **14** Conseillers présents : **11** Conseillers votants : **13**

Présents : CASASNOVAS Jacky ; BLANC René ; BREYTON Bernard ; BLAIN Marie-Claude ; POIZAT Roger ; AUDEYER Daniel ; MONACI Marc ; VAUSSENAT Bertrand ; ARRIBERT Denise ; REVOL Sébastien ; VAN HUFFELEN Yolande

Absents : BLANC Monique a donné pouvoir à Yolande VAN HUFFELEN ; ALLIER Gérard a donné pouvoir à Jacky CASASNOVAS. - POILBLANC Alexandra

Secrétaire de Séance : Bernard BREYTON

Avant d'ouvrir cette séance, Monsieur le Maire demande de rajouter les points suivants :

- *Droit de préemption urbain*
- *Dossier surpresseur poste des Gentianes*
- *Reconduction de l'affouage*
- *Demande association Maison Pour Tous*

Adopté à l'unanimité.

APPROBATION PROCÈS-VERBAL CONSEIL DU 28 MARS

Demande de Bertrand VAUSSENAT de modifier la dernière page du PV concernant le Projet Alimentaire de Territoire comme suit :

Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) sera présenté à trois communautés de communes et à Grenoble Alpes Métropole par Bertrand VAUSSENAT, vice-président de la CCRV, le 24 avril prochain.

Adopté.

PISCINE MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur, ouverture du samedi 30 juin au dimanche 2 septembre.

1- Gratuité entrées aux écoles primaire du plateau : du 2 au 6 juillet - Adopté à l'unanimité.

2- Gratuité Centre Aéré les Marmottons & Ad'Air :

- Pour l'accueil de loisirs « Les Marmottons » : gratuité pour les groupes : un jour/semaine (comme les années précédentes) du 9 juillet au 25 août - Adopté à l'unanimité.
- Mise en place d'une semaine pour les 10/14 ans (Marmottons + Ad'Air) avec Acti'Royans de St Jean pour un échange entre jeunes du 23 au 27 juillet : gratuité pour une matinée dans la semaine du 23-27 juillet, environ 16 jeunes - Adopté à l'unanimité.

3- Demande de la Gendarmerie de La Chapelle :

Gratuité aux gendarmes pour leur entraînement - Adopté à l'unanimité.

4- Modification du règlement intérieur :

Modification d'une partie de l'article 14 concernant les groupes comme suit :

Les dimanches, les jours fériés et les après-midis, les groupes sont admis sous réserve de ne pas dépasser la capacité maximale d'accueil.

Tarifs entrées 2018 :

Il est décidé de reconduire les tarifs des années précédentes comme suit :

Groupe	1.10 €
Jusqu'à 4 ans	Gratuit
Jusqu'à 16 ans	1.60 €
A partir de 16 ans	3.10 €
Carte jusqu'à 16 ans (10 entrées dont 1 entrée gratuite)	14.00 €
Carte à partir de 16 ans (10 entrées dont 1 entrée gratuite)	28.00 €
Carte saison jusqu'à 18 ans	30.00 €
Carte saison à partir de 18 ans	50.00 €

Et de réinstaurer un **tarif unique à partir de 17h30** : 1.50 €

Adopté à l'unanimité.

PISCINE / CAMPING - TARIFS SERVICES

Camping: vente pains et viennoiseries (Baguette - Pain - Pain au chocolat - Croissant) : Adopté à l'unanimité.

Camping & Piscine : vente Glaces & Boissons

Adopté à l'unanimité.

SERVICE TECHNIQUE – PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer le poste suivant pour la saison estivale :

- **1 poste d'adjoint technique contractuel** à temps complet au service technique à compter du 1^{er} juin et ce jusqu'au 31 août 2018.

MOTION SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN

Le Conseil Municipal, (11 Pour – 2 Contre : Marc MONACI – Roger POIZAT) approuve la motion sur le développement de l'éolien adoptée lors du bureau du Parc Naturel Régional du Vercors du 21 février 2018.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET 2018

Suite à la notification des bases d'imposition et des dotations de l'Etat, il convient de modifier les inscriptions budgétaires suivantes :

Section de Fonctionnement :

Dépense :

Compte	Libellés	Prévu au BP2018	Mouvement de crédit
022	Dépenses imprévues	85 999.50 €	+ 16 640.00 €
		TOTAL	+ 16 640.00 €

Recette :

Compte	Libellés	Prévu au BP2018	Mouvement de crédit
73111	Taxes fiscales	300 000.00 €	+2 811.00 €
748314	Compensation CFE	130.00 €	-130.00 €
74834	Compensation	2 000.00 €	-92.00 €

	TF		
74835	Compensation TH	<i>8 500.00 €</i>	+ 1 056.00 €
7411	Dotation Etat DGF	<i>135 000.00 €</i>	+ 7 920.00 €
74121	Dotation Solidarité Rurale	<i>100 000.00 €</i>	+ 2 864.00 €
74127	Fond National de Péréquation	<i>20 000.00 €</i>	+ 2 211.00 €
		TOTAL	+ 16 640.00 €

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE AMÉNAGEMENT STAND DE TIR - HAMEAU LES CHABERTS «ancienne carrière de sable»

Lors du Conseil Municipal du 15 novembre 2017, il a été évoqué la demande de Madame GUILLAUD Présidente de l'association Dioise de Tir qui sollicite un stand de tir (de 25 à 50m) pour leur club. Ce club est reconnu par la Fédération Française de Tir.

Le Conseil Municipal était d'accord sur le principe dans l'attente de vérification sur le plan de la sécurité - terrain communal soumis au régime forestier - rencontre avec les responsables de cette structure....

Le 31 janvier dernier, Jacky CASASNOVAS et René BLANC ont rencontré Madame GUILLAUD et le 5 avril dernier, l'Office National des Forêts a donné une réponse favorable pour l'installation de ce stand de tir sur ce secteur boisé et soumis au régime forestier.

Le Conseil Municipal donne autorisation à Monsieur le Maire pour signer une convention de mise à disposition gratuite du terrain auprès de l'Association Dioise de Tir. La commune se décharge de toute responsabilité en cas de problème de sécurité et autres.

Vérifier aussi que les A.C.C.A puissent adhérer à ce club.

Jacky CASASNOVAS et René BLANC se chargent de ce dossier.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

- Vente habitations & terrains situés aux Appaix appartenant aux consorts CHIOZZA
- Vente logement et local commercial situés Square du Champ de Mars appartenant aux consorts DROMAEPY

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer à acquérir ces biens et de ne pas exercer son droit de préemption.

DOSSIER S.D.E.D. - RACCORDEMENT D'UN SURPRESSEUR AU POSTE DU LOTISSEMENT LES GENTIANES

Raccordement au réseau BT pour alimenter un surpresseur communal pour le lotissement les Gentianes, à partir du poste Lot les Gentianes (distance 37m)

Dépense prévisionnelle HT : 7 700.67 €

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le SDED 5 484.28 €

Participation communale : 2 216.39 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et EDF.

Il est décidé que la participation communale sera remboursée par le Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement du Vercors.

AFFOUAGE 2018

Le Conseil Municipal décide de reconduire, pour l'exercice 2018 l'affouage dans des parcelles communales non soumises au régime forestier :

- Secteur : Canton de la Combe du Faux – vers le relais de télévision de Loscence au Sud de la conduite d'eau

L'exploitation des coupes sera réalisée par les bénéficiaires de l'affouage sous la garantie d'habitants solvables, choisis parmi les conseillers municipaux de la commission communale Forêt, soumis solidairement à la responsabilité prévue au Code Forestier : Messieurs René BLANC, Bernard BREYTON, Marc MONACI, Daniel AUDEYER.

Le tarif du lot est fixé à 30 € (lot de 4m³).

Inscription du 23 avril au 11 mai en mairie.

DEMANDE DE L'ASSOCIATION MAISON POUR TOUS

Depuis quelques années, l'activité théâtre attire des habitants des communes du plateau toujours plus nombreux.

La compagnie adulte LES NIQUEDOUILLES remonte sur les planches,

La MPT démarre cette année un atelier théâtre enfants.

L'équipe du Grand Atelier organise un stage théâtre adolescents 10/15 ans durant l'été, première quinzaine d'août auquel participeront de nombreux enfants des communes du plateau.

Il s'agit pour la Maison Pour Tous d'accueillir le dimanche 12 août à La Chapelle en Vercors 26 jeunes et leurs animateurs pour une installation en journée et une représentation en soirée.

Dans le cadre de cette animation, la MPT sollicite une aide financière de 400 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention d'un montant de 400 €uros à la Maison Pour Tous de La Chapelle en Vercors dans le cadre de cette animation estivale.

Cette subvention sera déduite de l'enveloppe budgétaire restant.

DIVERS

Pour information : camping & piscine

La Mairie a recruté Mesdames Dominique COUILLER et Isabelle POLMANS au camping municipal pour cette saison – ouverture du camping du samedi 28 avril au dimanche 30 septembre.

Pour la piscine, les postes de maitres-nageurs et surveillants de baignade sont pourvus : 2 maitres-nageurs ont été recrutés : Thibault PASQUET (chef de bassin, depuis deux ans sur ce poste) et Jordi CAPALLERAS (habitant à Saint Martin en Vercors) et Emilie VALENTI, surveillante de baignade (depuis 2 ans sur ce poste).

Pour le recrutement des caissiers, en cours, non décidé à ce jour

- **Réunion publique sur la Numérotation des Habitations** : le 18 mai à 18h30 au lieu du 4 mai.

Tour de table :

Jacky CASASNOVAS donne des nouvelles de Gérard ALLIER concernant sa convalescence ; tous les élus pensent très fort à lui et lui souhaite un prompt rétablissement.

- Point sur les travaux en cours des eaux usées de l'avenue de Provence ; des travaux d'aménagement du jardin de ville, de la cantine scolaire et de la mise en service du camping.
- La mairie a réalisé l'aménagement du réseau de gaz du camping – enfouissement de la cuve de gaz. La mairie est indépendante et ne fait plus partie de la copropriété avec Logicoop-Lotissement les Myosotis.

Daniel AUDEYER :

- Assemblée générale des propriétaires privés forestiers – FRANSYLA ce vendredi 20 avril à la salle des fêtes de La Chapelle.
- Echanges et cessions amiables d'immeuble ruraux (ECIR) ou forestiers (ECIF)
Nouvelle procédure engagée par le Département de la Drôme pour les échanges et cessions amiables (ECIR : parcelles agricoles) et (ECIF : parcelles forestières) entre propriétaires volontaires pour favoriser le regroupement des parcelles avec souplesse et sans travaux. A suivre...

Bertrand VAUSSENAT :

- Présentation du centre social la Paz aux élus de La Chapelle et de Saint Agnan en Vercors : le 17 mai à 18h30 en mairie de La Chapelle.

- Inauguration du mur d'expression de la salle polyvalente réalisé par la C.C.R.V en juin prochain.
- A partir du 14 mai, la C.C.R.V. a confié le portage des repas Royans-Vercors au centre social la Paz. Une réunion doit être calée avec les CCAS du plateau pour la prise en charge d'une partie des repas (comme cela se fait dans le Royans), à suivre...
- Bilan projet territoire, réunion le lundi 23 avril à 19h.
- La Ligue de Tennis a le projet d'organiser des stages de tennis dans l'été à La Chapelle (déjà réalisés à Saint Julien et Vassieux) au tennis de Foirevielle. La mairie est dans l'attente de devis de rénovation du tennis, à suivre...
- En juin deux épreuves sportives, les Drayes du Vercors le 16 juin et une course d'orientation O'PLAT'O, organisée par les clubs «Loisirs Orientation Vercors» et «Valence Sports Orientation» les 2 et 3 juin au stade de Raphael Poirée et à La Chapelle en Vercors.
- Ad'Air : pérennisation du poste d'Emilie Le Gouic en 2019 avec l'aide du Département de la Drôme « budget Jeunesse ».
- Récupération des 3 marabouts de l'ex. CCV par la mairie de La Chapelle – réunion technique à programmer début mai – dossier urgent.

La séance est levée à 21h15.

Le Maire,

Le secrétaire,